

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

(COMME MEMBRE DE LA CSC)

1. FAITES VOTRE DEMANDE VIA MACSC

connectez-vous avec eID ou itsme

2. COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE

3. PRÊT

Vous pouvez suivre votre dossier via
Ma CSC

Ça ne fonctionne pas? Rendez-vous sur
www.lacsc.be/chomagetemporaire

